



84% DES SUPPRESSIONS DE POSTES CONCERNENT LES AGENCES

La Direction Générale a annoncé que l'Ile de France doit prendre à sa charge 1/4 des suppressions de postes prévues nationalement (CCE du 23 octobre). Ce qui correspond à 91,9 Equivalents Temps Plein Travaillés (ETPT), soit **230 postes** en moins. Ne vous fiez pas au calcul trompeur de la direction qui ne prend pas en compte les temps partiels, les arrêts de travail... **Cela lui permet de minimiser les baisses d'effectif.**

Voici la répartition des suppressions de postes en IdF annoncée par de la Direction Régionale lors du CE du 12 novembre

Répartition sur la région de la baisse d'effectifs 2019 :

SUPPORT	- 7,7 ETPT (~18 postes)
DPR, Médiation, Fraudes	- 6,3 ETPT (~15 postes)
Réseau	- 77,9 ETPT (~200 postes)
Total	- 91,9 ETPT

Répartition dans le réseau, par DT

75	- 27,1 ETPT (~70 postes)
77	- 6,1 ETPT (~15 postes)
78	- 5,5 ETPT (~14 postes)
91	- 5,3 ETPT (~10 postes)
92	- 12,5 ETPT (~32 postes)
93	- 9,3 ETPT (~24 postes)
94	- 6,3 ETPT (~16 postes)
95	- 5,8 ETPT (~15 postes)
TOTAL	- 77,9 ETPT

La conséquence : 3 postes en moins par agence sur Paris, et plus d'1 poste par agence dans les autres départements, notamment le 92 ! Cette logique est au cœur de l'esprit de cap 22, et se formalise notamment par **la privatisation de la mission d'accompagnement.**

NOUS NE POUVONS PAS LAISSER MOURIR NOS MISSIONS ET DETRUIRE NOS EMPLOIS !

La direction nous garantit qu'il n'y aura pas de licenciement. C'est vrai -du moins sur ce premier mouvement- puisqu'il y a entre 350 et 400 départs par an d'agents de la région Ile de France. Ces suppressions se feront sans licenciement sec ... **Mais** la charge de travail va continuer de croître et les conditions de travail vont continuer à se dégrader. Comment la direction prévoit de faire (toujours) plus avec moins ? Comme d'habitude : augmentation de la pression et du **contrôle** sur les agents (ORS, ESA, « c'est notre Perf », ...). **La direction de Pôle emploi va même proposer un système d'évaluation individuelle pour la prochaine convention tripartite !**

Nous savons que la direction et le gouvernement prévoit de supprimer plus de 4000 postes d'ici 2022 (et là, les départs volontaires ne suffiront pas à absorber la saignée). De plus Mme Pénicaud veut indexer les effectifs de pôle emploi sur le taux de chômage et, pour se faire, renégocier la convention collective (proposition 10 de CAP 22). Renégocier la convention collective, c'est s'attaquer à tous les droits qui y sont rattachés (RTT, congés spéciaux, prime vacances...) !

CA SUFFIT ! NE NOUS LAISSONS PLUS FAIRE ! CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCE SUFFISANT POUR SAUVER NOS MISSIONS, NOS EMPLOIS, NOS DROITS. ENSEMBLE NOUS POUVONS GAGNER.

EXIGEONS

- Des effectifs supplémentaires (accompagnement et orientation, indemnisation, fonctions support)
- L'augmentation des rémunérations de TOUS les agents (public ET privé)
- L'arrêt de toute forme de contrôle et de moyen de pression sur notre activité (ORS, ESA, EPA...)
- La CDisation de nos collègues CDD
- Des classifications garantissant de réels déroulement carrière et le respect des droits de tous
- La fin du jour de carence pour les agents de droit public ...

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 20 NOVEMBRE
TOUTES ET TOUS A LA MANIFESTATION INTERSYNDICALE A 11H30 DEVANT
L'ASSEMBLEE NATIONALE EN DIRECTION DU MINISTERE DU TRAVAIL